



Lettre d'information n°148 août 2025



CHAMBERY & AIX-LES-BAINS

Votre vieille boîte de lego prend de la valeur

Vous avez sans doute joué au Lego (jouet le plus vendu au monde), vos éventuels enfants et petits-enfants aussi. Mais derrière l'apparente continuité se cache une collection de plusieurs centaines de boîtes thématiques, vendues pendant un certain temps puis abandonnées. Les plus anciennes sont donc [des pièces de collection](#) dont la valeur, parfois considérable est tarifée sur la plateforme [BrickLink](#).

L'avion, c'est pas bien... mais c'est si bien : l'ambiguïté des jeunes

[Une récente enquête](#) sur l'usage de l'avion montre que les deux tiers de la population n'ont pas de prévention particulière vis-à-vis du transport aérien, mais que les moins de 35 ans sont à la fois ceux qui critiquent le plus son impact environnemental et qui l'utilisent le plus (près de la moitié des voyages effectués). La rapidité et surtout le prix valent bien une entorse aux principes.

Euro et Union Européenne : deux périmètres distincts

En cas de [projet de déplacement](#) dans un des pays de l'UE il est nécessaire de bien vérifier où l'euro n'est pas accepté (sept pays dont le Danemark, la Suède et l'Europe du sud-est). Inversement des pays hors union l'acceptent (Kosovo, Montenegro), y compris des micros états (Monaco, Andorre, Vatican, St Marin). D'autres pays enfin ont leur propre monnaie mais leurs commerçants acceptent volontiers des paiements en euro, avec toutefois un taux de change défavorable au client (l'exemple le plus proche est celui de la Suisse).

Vous devez annuler votre réservation touristique

[Vous devez annuler une réservation touristique](#). Si vous avez versé un acompte, vous devrez payer le solde, sauf conditions générales de ventes plus favorables. Si vous avez versé des arrhes, vous les perdez. Pour les réservations à l'hôtel ou dans un gîte, soyez prudent et consultez bien les conditions générales de vente (CGV) parfois redoutables mais qui sont « la loi des parties ». [Un cas de force majeure](#) vous exonère de vos obligations, mais prouver juridiquement son existence n'est pas simple (des problèmes de santé n'en sont pas). Les plateformes de réservation prévoient souvent des possibilités d'annulation avant une certaine date mais une assurance annulation peut être utile.

Voyages en train ou en bus : vous restez responsables de vos bagages

Pour les voyages en train ou en bus, les bagages sont sous l'entièvre responsabilité du voyageur. Il faut donc éviter de mettre dans ses bagages des objets de valeur, de l'argent liquide ou ses papiers d'identité. [Dans les trains](#), il est conseillé de ranger ses bagages « à portée de vue ». [Pour les bus](#), il est recommandé de rester près de la soute avant le départ et durant les arrêts. [Le traceur GPS](#) est une solution. Sans empêcher le vol, il permet de localiser son bagage et d'être alerté si celui-ci est déplacé.

Aidons les pouvoirs publics à lutter contre les arnaques

La DGCCRF présente [sa plateforme SignalConso](#) comme LA solution pour résoudre un problème avec un professionnel ; c'est très exagéré. Mais à l'inverse l'ensemble de vos signalements permet au service de la répression des fraudes d'avoir une vision assez précise des tendances en matière de fraudes et des entreprises les plus problématiques, et donc de mieux cibler ses contrôles.

Bien consommer les produits laitiers

Au fil des années, les produits laitiers ont été parés de toutes leurs vertus, puis décriés comme la cause de tous nos maux sanitaires. Ils reviennent en grâce mais accompagnés d'un « brouillard marketing » autour de l'argument santé. Que retenir ? Deux produits laitiers par jour, plutôt des yaourts, de préférence nature, pas obligatoirement de marque. [Deux articles](#) de Que choisir font le point.

Hausse de la taxe sur les boissons sucrées : pour notre bien

[Cette taxe](#) a été créée en 2012, réformée en 2018 et renforcée dans le budget 2025. Variable de 4cts à 35cts par litre en fonction du taux de sucre ajouté, elle ambitionne certes de dissuader le consommateur d'acheter ce type de boisson, mais veut surtout inciter les industriels à revoir leur formulation. Cela semble avoir marché en Grande-Bretagne. L'OMS préconise une taxe de 20 %,

Deux noms sur une carte grise : une fausse évidence

Si un véhicule a un seul certificat d'immatriculation, il peut être établi [au nom de plusieurs personnes](#).

Avantages : le ou les co-titulaires justifient facilement la conduite du véhicule en cas de contrôle ; l'assureur peut faire une moyenne des bonus malus ; la gestion des changements est facilitée.

Inconvénients : le titulaire principal est responsable des contraventions et retraits de points. Pour la vente, la signature des deux personnes est nécessaire. Tout ajout ou retrait sur la carte grise nécessite de la refaire et en cas de divorce la revendication de propriété peut être un problème.

L'offre France Identité s'étend à la carte grise

Depuis le 30 juin 2025, [notre certificat d'immatriculation](#) est enregistrable sur l'appli France Identité comme nos cartes identité, permis de conduire, carte Vitale ou [justificatif de billet de train](#). Cette appli doit nous simplifier la vie lors de contrôles ou de demandes de justificatif. Elle se veut aussi [sécurisée](#). France Identité peut devenir ainsi [notre portefeuille numérique](#)... s'il est compatible à [la norme NFC](#).

Électroménager, numérique : consulter l'étiquette énergie avant d'acheter

Crée par une directive de septembre 1992 (pour le seul électro-ménager), [l'étiquette énergie](#) a été étendue ce 20 juin aux smartphones et tablettes. Plusieurs fois améliorée (elle a été simplifiée en 2021 avec un classement de A à G et des codes couleur de vert à rouge), cette étiquette ou son QR code permettent aux acheteurs de comparer facilement les produits sur ce critère et a puissamment incité les entreprises à proposer des produits plus performants.

Tefal s'achète une conduite par son programme de recyclage

Cette entreprise de haute Savoie, bien connue pour ses poêles au revêtement anti-adhésif, l'est aussi [pour ses pollutions aux polluants éternels](#) (PFAS) générées par ses activités. Elle nous incite à veiller [au recyclage de ses produits](#) par une collaboration avec la Poste (dépôt possible à partir d'octobre). De fait, le recyclage de l'aluminium est des plus rentables et permet au passage l'incinération des PFAS. Par la poste ou par tout autre moyen classique, la collecte et le recyclage des vieilles poêles s'impose.

L'action de groupe, c'est long et complexe mais ça marche !

Il est bien établi que l'action de groupe « à la française » est un véritable parcours du combattant pour l'organisme demandeur. Pourtant une action de groupe [lancée par l'UFC en 2021](#) contre le fournisseur d'eau potable de la Réunion vient d'aboutir à [la condamnation de l'entreprise](#) fautive avec des indemnisations pour des milliers de consommateurs lésés. Cette première victoire judiciaire (après des accords amiables, notamment avec [Free](#)) est un encouragement à lancer de nouvelles actions.

Shein écope d'une amende de 40M€ pour interfaces trompeuses

Alors que se cherche au Parlement une loi pour encadrer « la mode jetable », la DGCCRF a annoncé, le 3 juillet dernier, avoir infligé [une amende record](#) de 40 millions d'euros à la plateforme chinoise Shein pour pratiques commerciales trompeuses (ou interfaces truquées, ou « [dark patterns](#) » en anglais). Il est principalement reproché à Shein d'appliquer de fausses remises, d'enfreindre la réglementation sur les promotions, d'afficher sans preuve une action pour l'environnement, tout en suscitant un faux sentiment d'urgence.

Pour d'autres informations, rendez-vous sur nos sites internet de [Chambéry](#) et d'[Aix-les-Bains](#)